

RCS : LE MANS
Code greffe : 7202

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LE MANS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2016 D 00328
Numéro SIREN : 820 871 507
Nom ou dénomination : SCI LOISEAU

Ce dépôt a été enregistré le 17/07/2023 sous le numéro de dépôt 4142



CABINET
RIOUX

Commissaire aux Comptes

SCI LOISEAU

Siège Social : 3 Rue Loiseau
72 000 LE MANS

Société à responsabilité limitée au capital de 1 000 €
RCS LE MANS 820 871 507

Rapport du Commissaire à la transformation sur la transformation de la société SCI LOISEAU en société par actions simplifiée

Cabinet RIOUX

30 Rue des Ménestrels
35400 SAINT MALO

Mail : contact@cabinet-rioux.com

RCS SAINT MALO 842 135 527 – SARL au capital de 10 000 Euros

Rapport du commissaire à la transformation sur la transformation de la société SCI LOISEAU en société par actions simplifiée

Aux associés,

En notre qualité, d'une part, de commissaire aux comptes désigné en application des dispositions de l'article L.223-43 du code de commerce et, d'autre part, de commissaire à la transformation désigné en application des dispositions de l'article L.224-3 du même code par décision des associés en date du 8/07/2023, nous avons établi le présent rapport afin :

- de vous présenter notre analyse de la situation de votre société ;
- de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R.224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Mission du commissaire aux comptes sur la situation de la société

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la société au regard de caractéristiques financières et d'exploitation.

Dans le cadre de la transformation envisagée, la situation de la société SCI LOISEAU n'appelle pas d'observation de notre part, en particulier au regard de la continuité d'exploitation.

Mission du commissaire à la transformation

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la société au regard de caractéristiques financières et d'exploitation à partir de la situation intermédiaire au 30/06/2023.

La synthèse de cette analyse est la suivante :

- Capital social : 1 000 € au 30/06/2023 contre 1 000 € au 31/12/2022
- Capitaux propres : 230 989 € au 30/06/2023 contre 84 401 € au 31/12/2022
- Résultat de la période : 315 390 € au 30/06/2023 contre – 13 122 € au 31/12/2022

Dans le cadre de la transformation envisagée, la situation de la société SCI LOISEAU, telle qu'elle est analysée ci-dessus, n'appelle pas d'observation de notre part, en particulier au regard de la continuité d'exploitation.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Nous vous informons par ailleurs n'avoir été informé d'aucuns avantages particuliers.

Fait à Saint Malo, le 11/07/2023

Le commissaire à la transformation

Romain RIOUX

